

SCP E.NICOLAS ET G.DELTEL
COMMISSAIRES DE JUSTICE

Dossier : 64021

ASSOCIES

EXPEDITION

64, Boulevard Carnot
Boite postale 207
Rés. « Elysée Carnot »
Entrée Rue Delorme
06405 CANNES CEDEX
C.C.P.Marseille 1540 04 K
Téléphone :04-93-39-07-36
Fax :04-93-39-57-73
Ligne Constats : 04.93.39.07.45
scp.nicolas.deltel@wanadoo.fr

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

SITE INTERNET: www.huissier-cannes.com

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE
ET LE VINGT CINQ JUILLET**

- **LE LOT NUMERO 7 : UN BOX au 2^{ème} sous-sol, avec les 29/10.000° des parties communes ;**
- **LE LOT NUMERO 8 : UN BOX au 2^{ème} sous-sol, avec les 29/10.000° des parties communes ;**
- **LE LOT NUMERO 55 : UN APPARTEMENT au rez-de-chaussée, avec les 167/10.000° des parties communes ;**
- **LE LOT NUMERO 61 : UN APPARTEMENT au 1^{er} étage, avec les 159/10.000° des parties communes ;**

06110 LE CANNET, 88, rue de Cannes,



A LA REQUETE DE :

Syndicat des copropriétaires de l'immeuble « 88 RUE DE CANNES », dont le siège est à 06110 LE CANNET, 88, rue de Cannes, agissant poursuites et diligences de son syndic en exercice, le CABINET HERACLIMMO, SARL au capital de 161.000 €, immatriculée au RCS de CANNES, sous le numéro 817 909 450, dont le siège est à 06110 LE CANNET, 2 Allée Provençale, pris en la personne de son représentant légal en exercice, domicilié en cette qualité audit siège.

Procédant en vertu d'une Assemblée Générale en date du 16 MAI 2023, autorisant la saisie immobilière.

Faisant éllection de domicile et constitution d'Avocat en la personne et au Cabinet de Maître Renaud ESSNER, AVOCAT au BARREAU DE GRASSE, demeurant à CANNES (06400) 3, rue de Bône, Membre de la SELARL CABINET ESSNER, Société d'Avocats Postulants près le TRIBUNAL JUDICIAIRE de GRASSE, où pourront être notifiés les actes d'opposition à commandement, les offres réelles et toutes significations relatives à la saisie dont il s'agit et élisant, en tant que de besoin, domicile en mon Etude.

Et pour avocat plaidant, la SCP MONCHO-VOISIN MONCHO, société d'avocats au Barreau de GRASSE, demeurant à CANNES, 3, rue de Bône « Le Saint Christophe ».

Je soussigné, Guillaume DELTEL, Commissaire de Justice Associé, au sein de la Société Civile Professionnelle E. NICOLAS et G. DELTEL, Titulaire d'un Office de Commissaire de Justice, près le Tribunal judiciaire de GRASSE, à la Résidence de CANNES, « Elysée Carnot », 64, Boulevard Carnot, soussigné,

Agissant en vertu de :

1° Jugement du TRIBUNAL d'INSTANCE de CANNES, en date du 7 NOVEMBRE 2019, devenu définitif suite à la signification en date du 14 AVRIL 2022. CNA du 1^{er} SEPTEMBRE 2023, condamnant AVOVENTES à payer la somme de 5.420.63 €, condamnation assortie du taux légal et du taux légal majoré conformément aux dispositions de l'Article L 313-3 du Code monétaire et financier.

2° Jugement du TRIBUNAL de PROXIMITE de CANNES, en date du 16 DECEMBRE 2021, devenu définitif suite à la signification en date du 16 MAI 2022. CNA du 13 OCTOBRE 2023, condamnant AVOVENTES à payer la somme de 3.379.11 €, condamnation assortie du taux légal et du taux légal majoré conformément aux dispositions de l'Article L 313-3 du Code monétaire et financier.

3° Jugement du TRIBUNAL de PROXIMITE de CANNES, en date du 4 MARS 2024, devenu définitif suite à la signification en date du 13 MARS 2024. CNA du 19 AVRIL 2024, condamnant AVOVENTES à payer la somme de 4.080.63 €, condamnation assortie

du taux légal et du taux légal majoré conformément aux dispositions de l'Article L 313-3 du Code monétaire et financier.

Je me suis rendu, dans un ensemble immobilier dénommé « 88 RUE DE CANNES », sis à 06110 LE CANNET, 88, rue de Cannes, cadastré section AY :

- numéro 352, 88, rue de Cannes, pour 9 a 16 ca ;
- numéro 360, Quartier du Camp Long et 90, rue de Cannes, pour 5 a 92 ca ;

Objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété publié le 10 JUILLET 2013, volume 2013 P, numéro 4680 ;

Afin de procéder à l'établissement d'un procès-verbal de description des biens et droits immobiliers désignés ci-après.

DESIGNATION DES BIENS

DESIGNATION DES BIENS faisant l'objet de la présente procédure de saisie immobilière :

- LE LOT NUMERO 7 : UN BOX au 2^{ème} sous-sol, avec les 29/10.000^o des parties communes ;
- LE LOT NUMERO 8 : UN BOX au 2^{ème} sous-sol, avec les 29/10.000^o des parties communes ;
- LE LOT NUMERO 55 : UN APPARTEMENT au rez-de-chaussée, avec les 167/10.000^o des parties communes ;
- LE LOT NUMERO 61 : UN APPARTEMENT au 1^{er} étage, avec les 159/10.000^o des parties communes ;

Dans un ensemble immobilier dénommé « 88 RUE DE CANNES », sis à 06110 LE CANNET, 88, rue de Cannes,

ORIGINE DE PROPRIETE :

Lesdits biens appartiennent à **AVOVENTES** suivant :

SUR LES LOTS 7 ET 55 du règlement de copropriété :

Acte de Maître REBOUX-PAGET, notaire à LE CANNET, en date du 24 JUILLET 2013, dont une expédition a été publiée au Service de Publicité Foncière d'ANTIBES, Premier Bureau, le 20 AOUT 2013, volume 0604P05 2013 P, numéro 5690 ;

SUR LES LOTS 8 ET 61 du règlement de copropriété :

Acte de Maître REBOUX-PAGET, notaire à LE CANNET, en date du 24 JUILLET 2013, dont une expédition a été publiée au Service de Publicité Foncière d'ANTIBES, Premier Bureau, le 20 AOUT 2013, volume 0604P05 2013 P, numéro 5691 ;

Le Commissaire de Justice soussigné déclarant ne garantir en aucune façon ni la contenance ni les occupations et locations ni les indications concernant la matrice cadastrale des biens ci-dessus désignés, l'adjudicataire futur devant en faire son affaire personnelle.

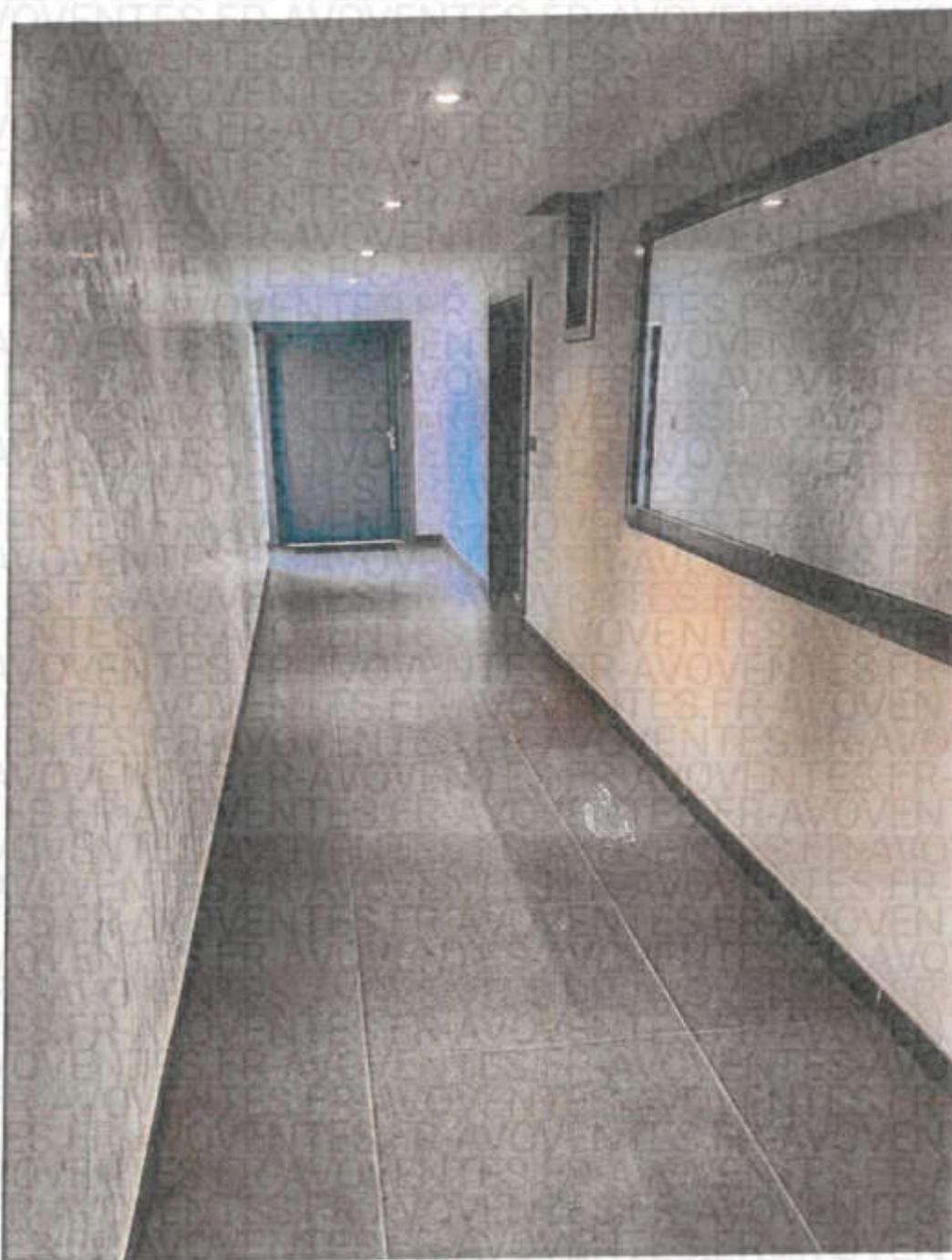


2/ DESCRIPTION

UN STUDIO (Lot 55) Rez-de-chaussée.

Et les 167/10.000èmes des parties communes.

Le studio est situé dans le couloir à gauche après l'ascenseur.



Personne ne répondant, assisté d'un serrurier, nous procédons à l'ouverture forcée de la porte de l'appartement par fraisage, en présence de deux témoins majeurs.

Entrée/séjour/cuisine (surface environ 21.020m²):

Sol : carrelage ; Murs : peinture

Placard intégré dans l'entrée, coin cuisine équipée.

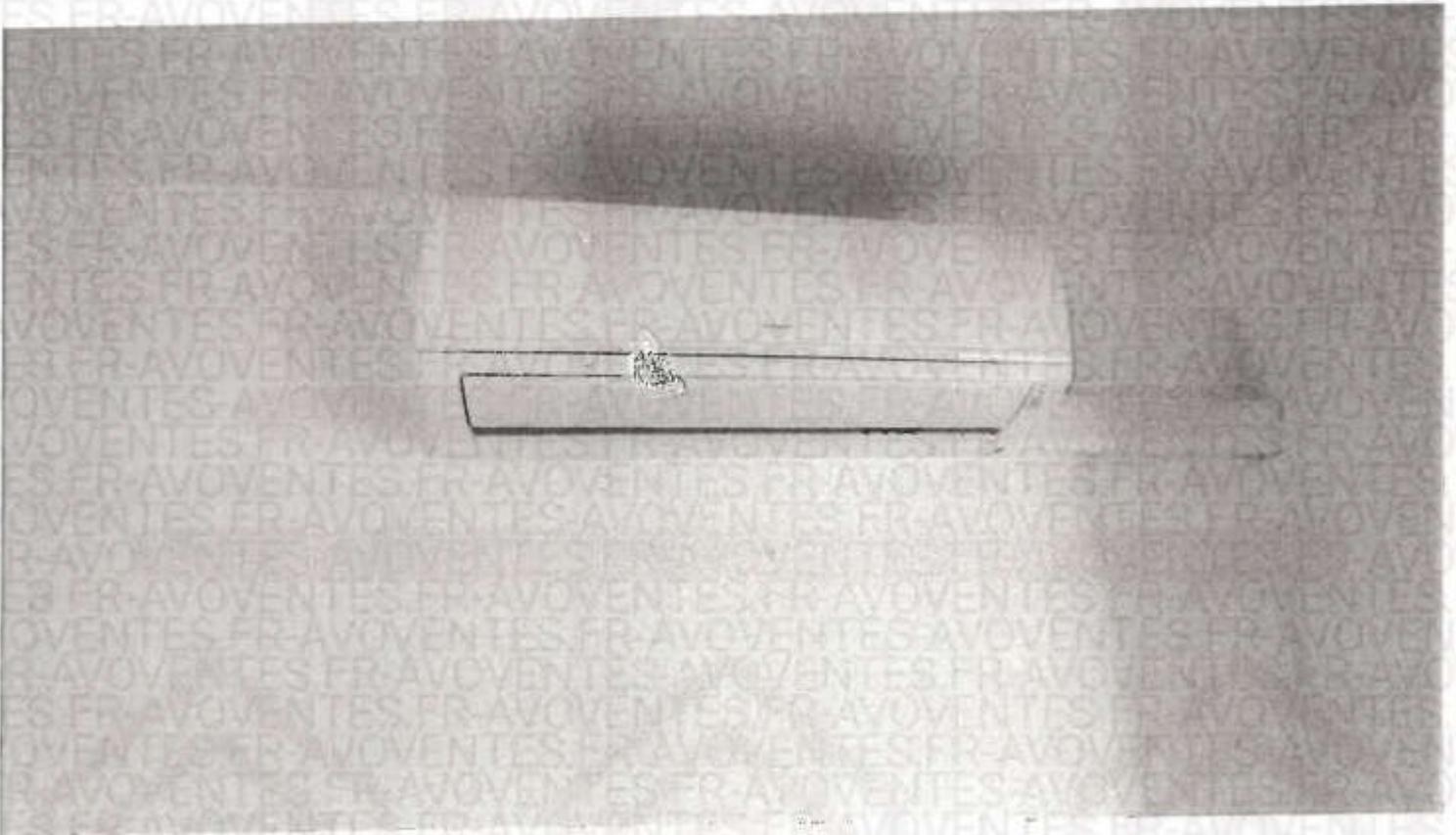
Chauffage par climatisation réversible.

Volet roulant électrique. Baie vitrée coulissante donnant sur terrasse.







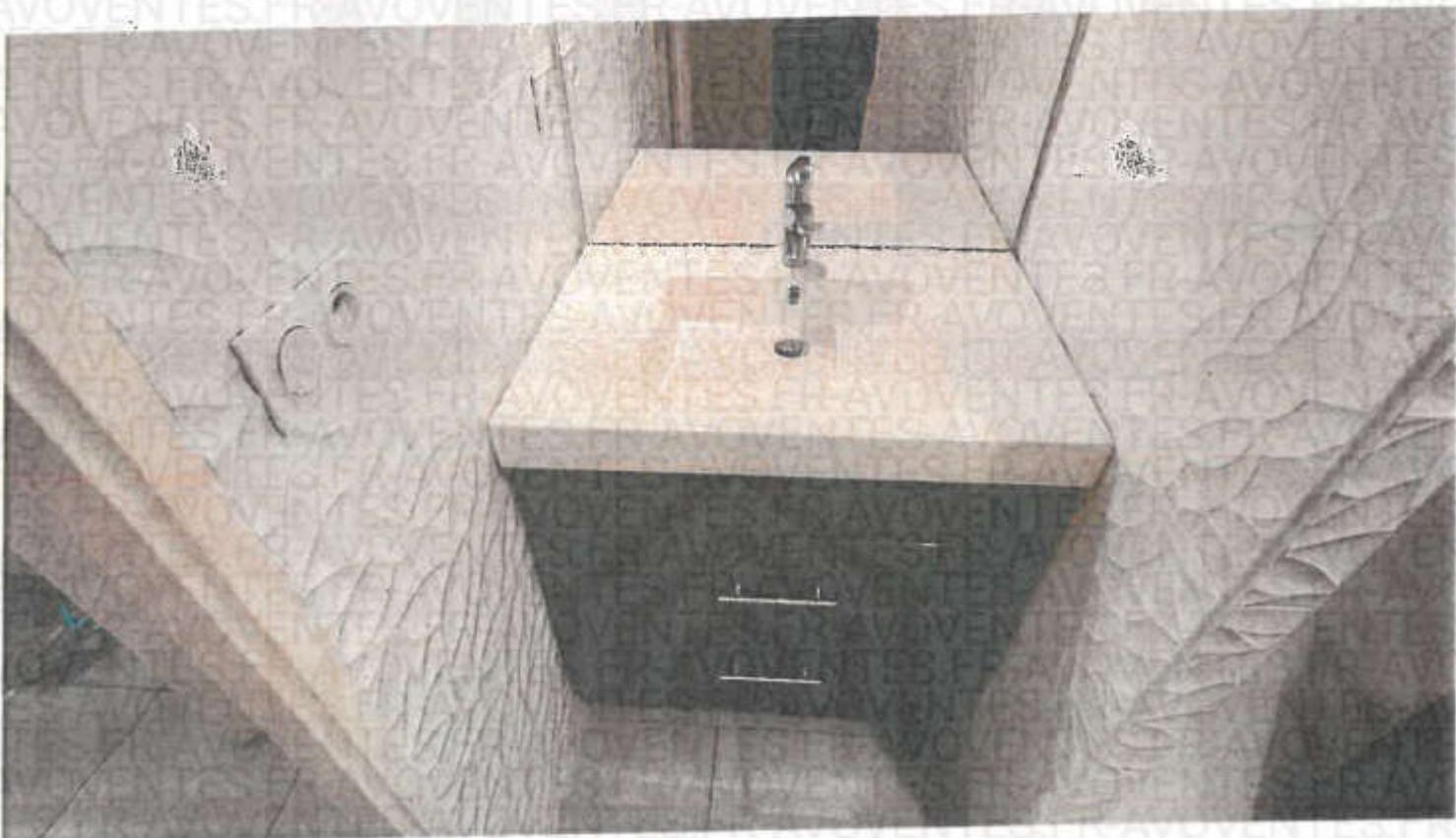


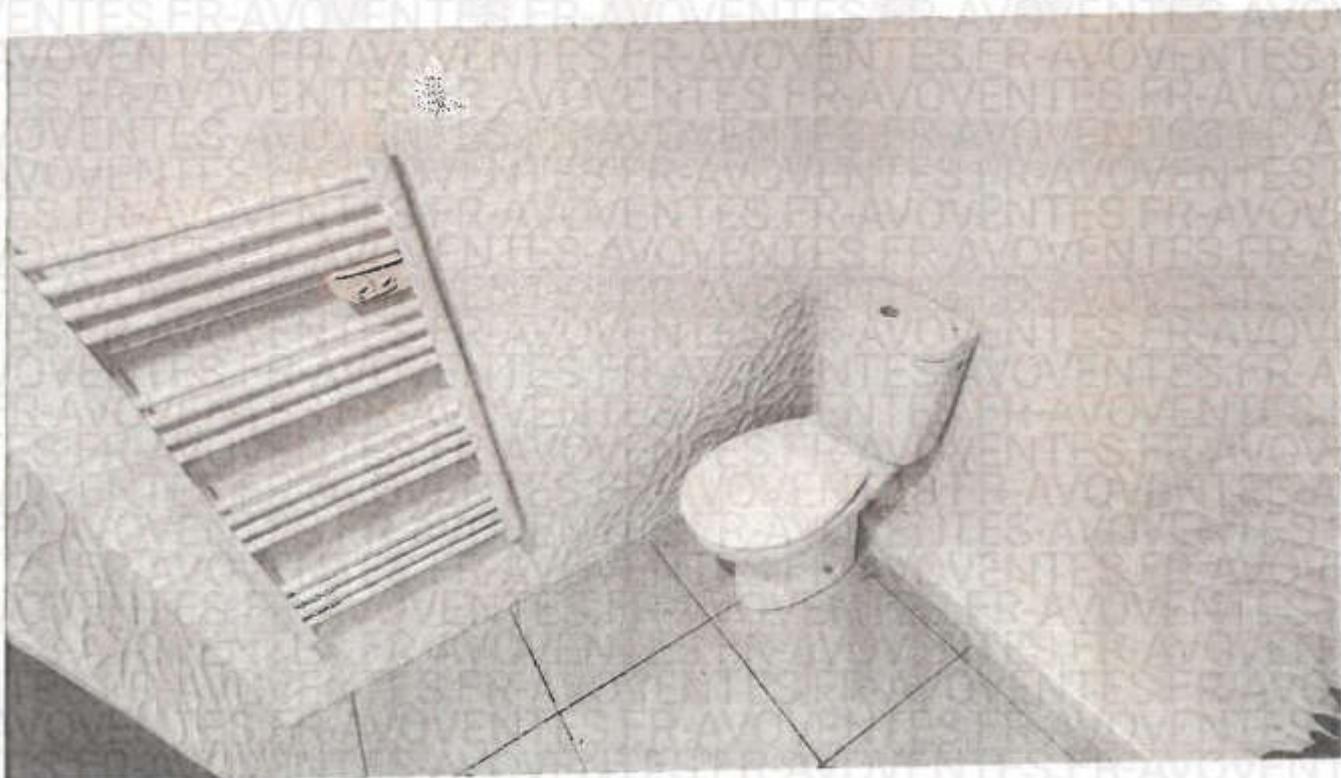
Terrasse



Salle d'eau (surface 4.740m²):

Douche, WC, meuble-vasque, radiateur sèche-serviettes.





A l'issue des opérations, la serrure a été changée et les clefs mises à disposition de l'Etude qui en a été informé.



UN STUDIO (Lot 61) 1^{er} étage.

Et les 159/10.000èmes des parties communes.

Le studio est situé dans le couloir à gauche après l'ascenseur.

Personne ne répondant, assisté d'un serrurier, nous procédons à l'ouverture forcée de la porte de l'appartement par fraisage, en présence de deux témoins majeurs.

Entrée/séjour/cuisine (surface environ 21.050m²):

Sol : carrelage ; Murs : peinture

Placard intégré dans l'entrée, coin cuisine équipée.

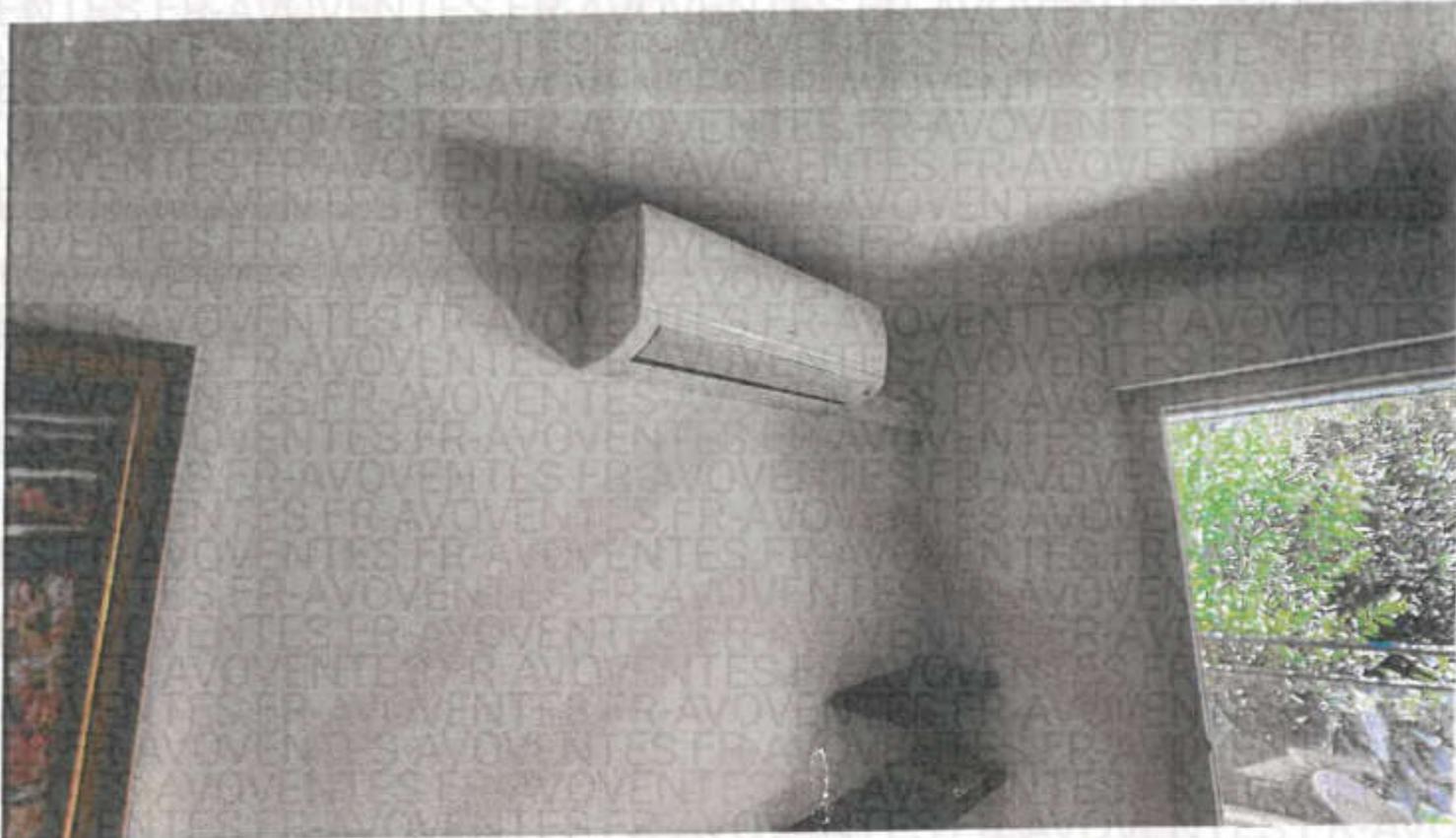
Chauffage par climatisation réversible.

Volet roulant électrique. Baie vitrée coulissante donnant sur terrasse.









Terrasse





Salle d'eau (surface 4.730m²):

Douche, WC, meuble-vasque, radiateur sèche-serviettes.





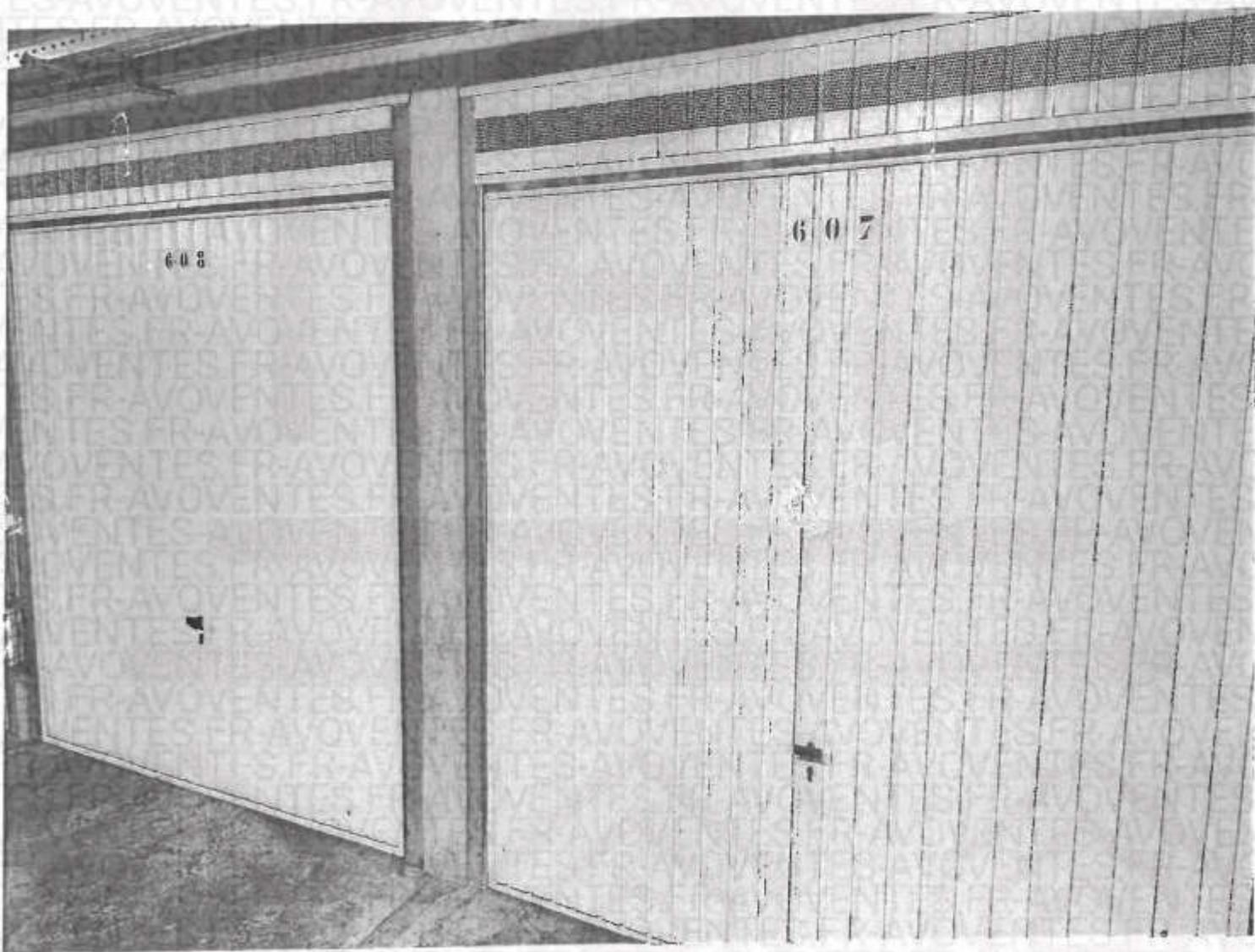
A l'issue des opérations, la serrure a été changée et les clefs mises à disposition de AVOVENTES à l'Etude qui en a été informé.

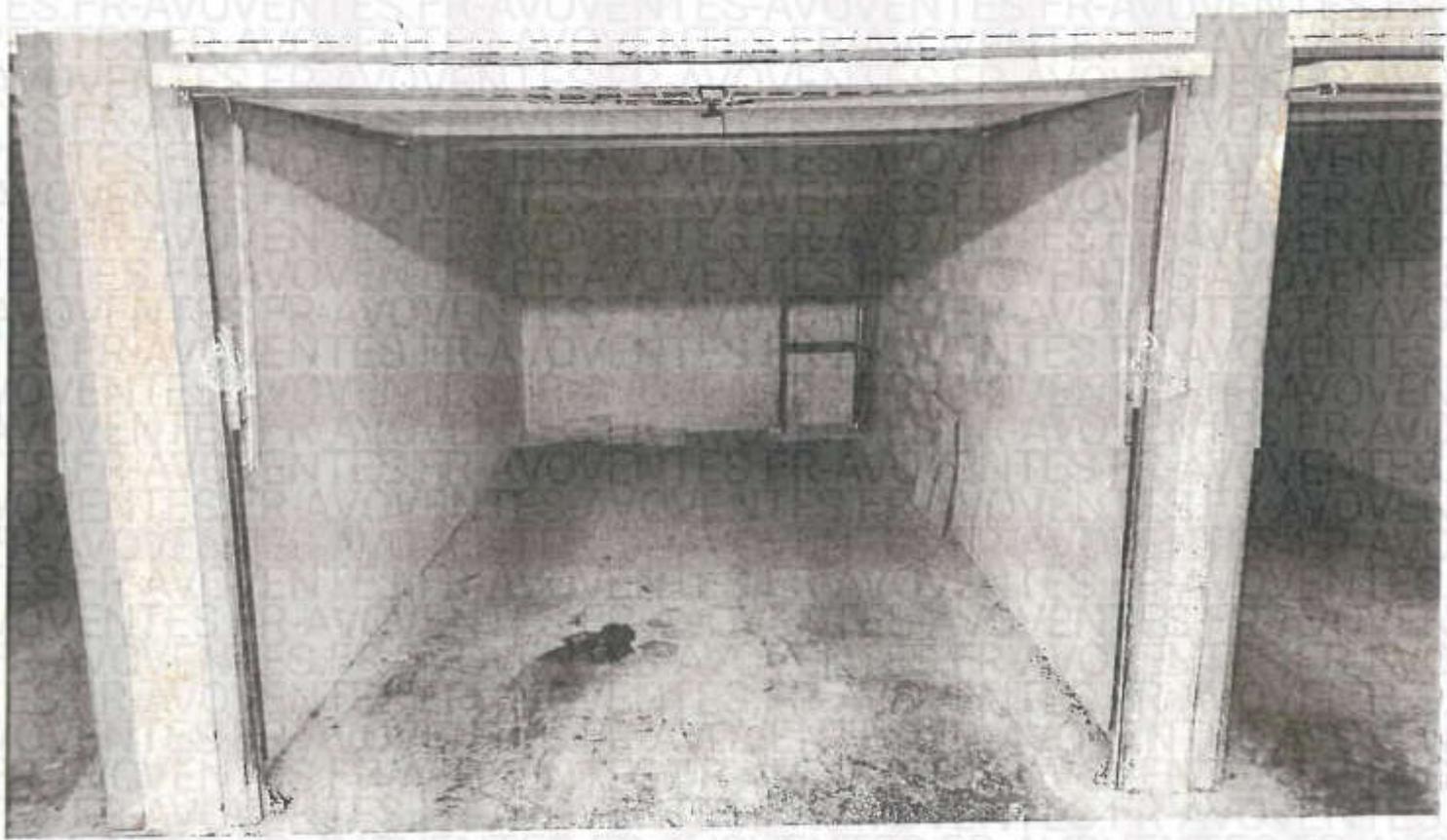
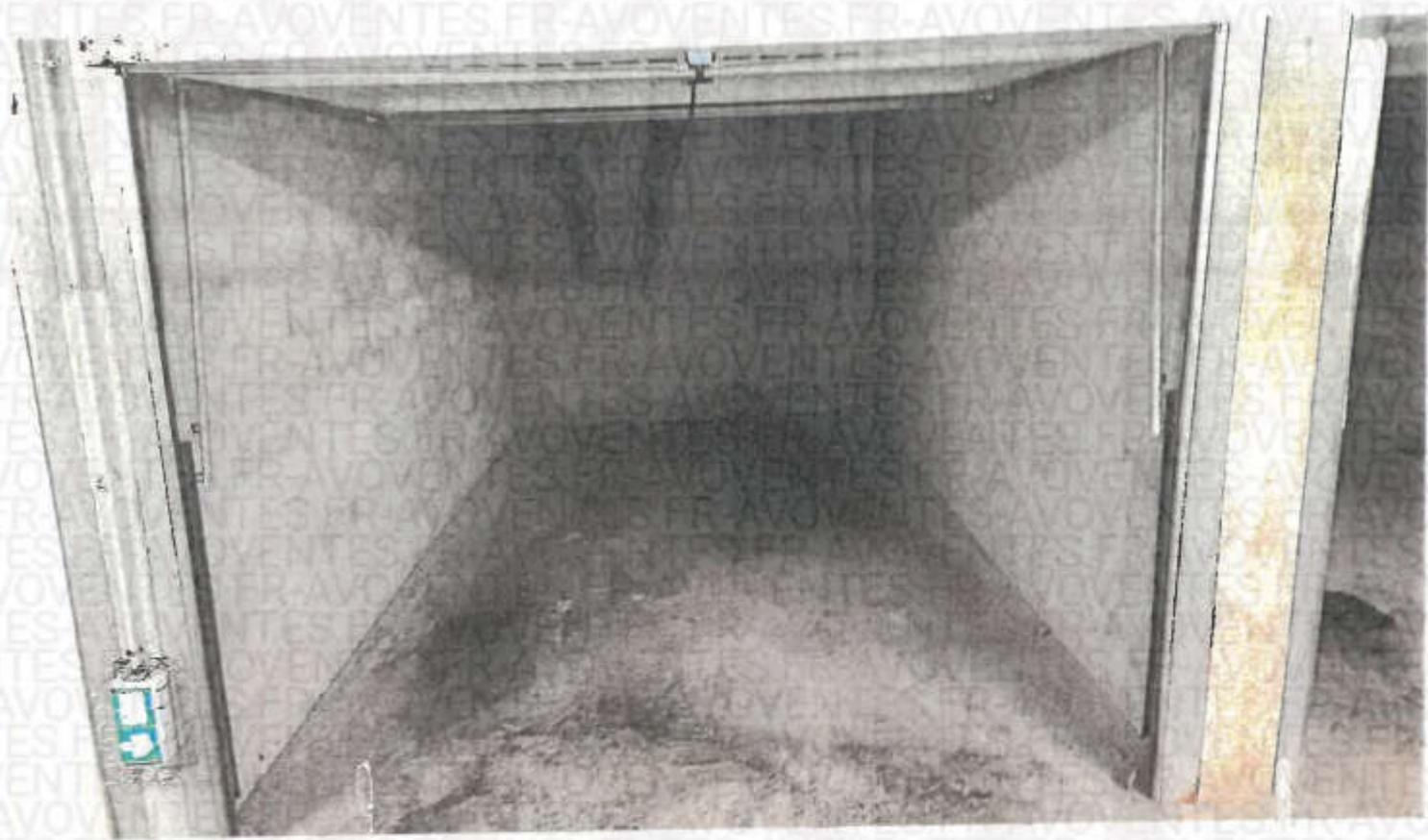


Il conviendra de se reporter très expressément à l'attestation de mesurage dressée par un technicien expert immobilier, en conformité de la Loi du 18 décembre 1996, dite Loi Carrez, qui sera annexée au cahier des conditions de vente et dont copie est jointe au présent descriptif.

- LE LOT NUMERO 7 : UN BOX au 2^{ème} sous-sol, avec les 29/10.000^o des parties communes ;
- LE LOT NUMERO 8 : UN BOX au 2^{ème} sous-sol, avec les 29/10.000^o des parties communes ;

N° 607 ET 608





3/ OCCUPATION

-Les appartements sont inoccupés.

4/ SYNDIC

HERACL'IMMO

2, allée Provençale 06110 LE CANNET

5/ ANNEXES

-Diagnostics immobiliers